



Groupe de partage des enjeux

Schéma Départemental des Services aux Familles de la Nièvre



Faire connaissance

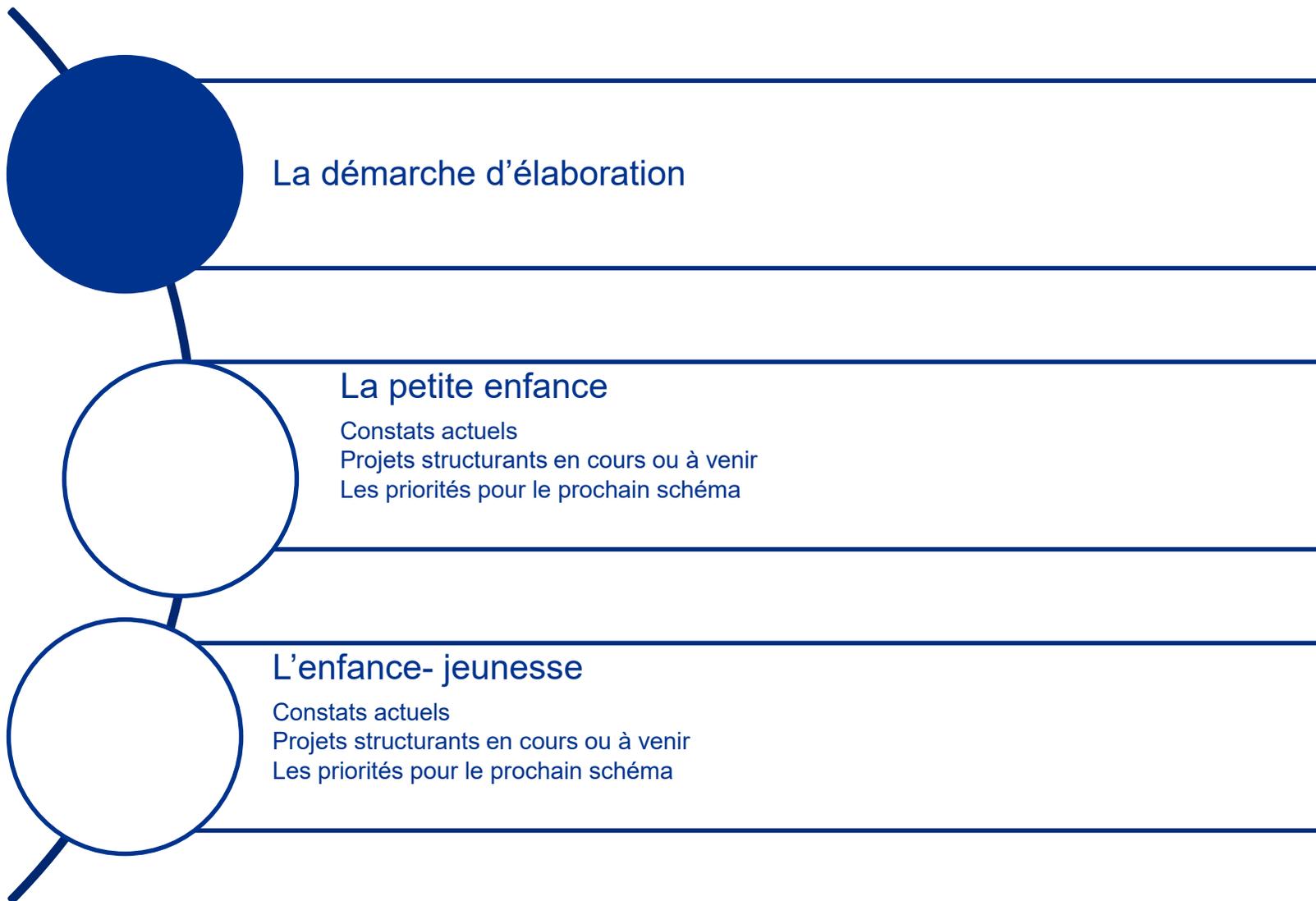


- BOUDIN Mickael
- CASTAN Cécile
- CIDFF de la Nièvre



- ESVY Clamecy
- ETIENNE Marion - GISA58 CPTS LVYM
- KISSANGOU David
- Leuzy
- MALCHEAUX Clarisse
- MORIN Sylvie - ESCVS
- PACTEAU Annick
- PERONNET Aurélie (Cs Varzy)
- PERREAU Marie-Line
- PICQ B. OISY
- PICQ Brigitte - CCHNVY
- PIERRE Olivier - IEN Clamecy
- POMMIER Eric
- RENIER Sabrina

Ordre du jour



La démarche d'élaboration

Vue synoptique

Phase 1 Bilan, diagnostic et élaboration des axes du futur SDSF

Novembre 2021 – Mars 2022

Lancement

-  Initiation avec les référents CAF
-  Entretiens stratégiques
-  Elaboration des outils de la démarche
-  Lancement de la démarche en CDSF
-  Présentation de la démarche aux acteurs de terrain et journal de projet 1

Diagnostic petite enfance, soutien à la parentalité, jeunesse et coordination des acteurs

-  Recueil et traitement des données (socio-démographie, activité, bilan)
-  Conduite d'une enquête auprès des familles
-  Entretiens avec les conseillers CAF, les pilotes des fiches actions
-  Entretiens qualitatifs avec des familles

Étapes à venir

Elaboration des axes et préfiguration des fiches-action **Point du jour**

-  Animation de groupes thématiques de partage des enjeux territorialisés
-  Organisation et animation d'un séminaire stratégique
-  Préfiguration du futur SDSF et élaboration du journal de projet 2
-  Restitution participative des axes du schéma et enrichissement des priorités

Phase 2 Rédaction du SDSF 2022-2026 et formalisation du plan d'action

Avril – Mai 2022

-  Déclinaison des fiches-actions avec les membres des comités techniques du SDSF
-  Rédaction du schéma

Phase 3 Présentation, validation et signature du SDSF 2022-2026

Mai 2022

-  Restitution et validation du schéma en CDSF
-  Restitution aux acteurs de terrain et élaboration du journal de projet 3
-  Elaboration d'une synthèse communicante du SDSF

La démarche d'élaboration

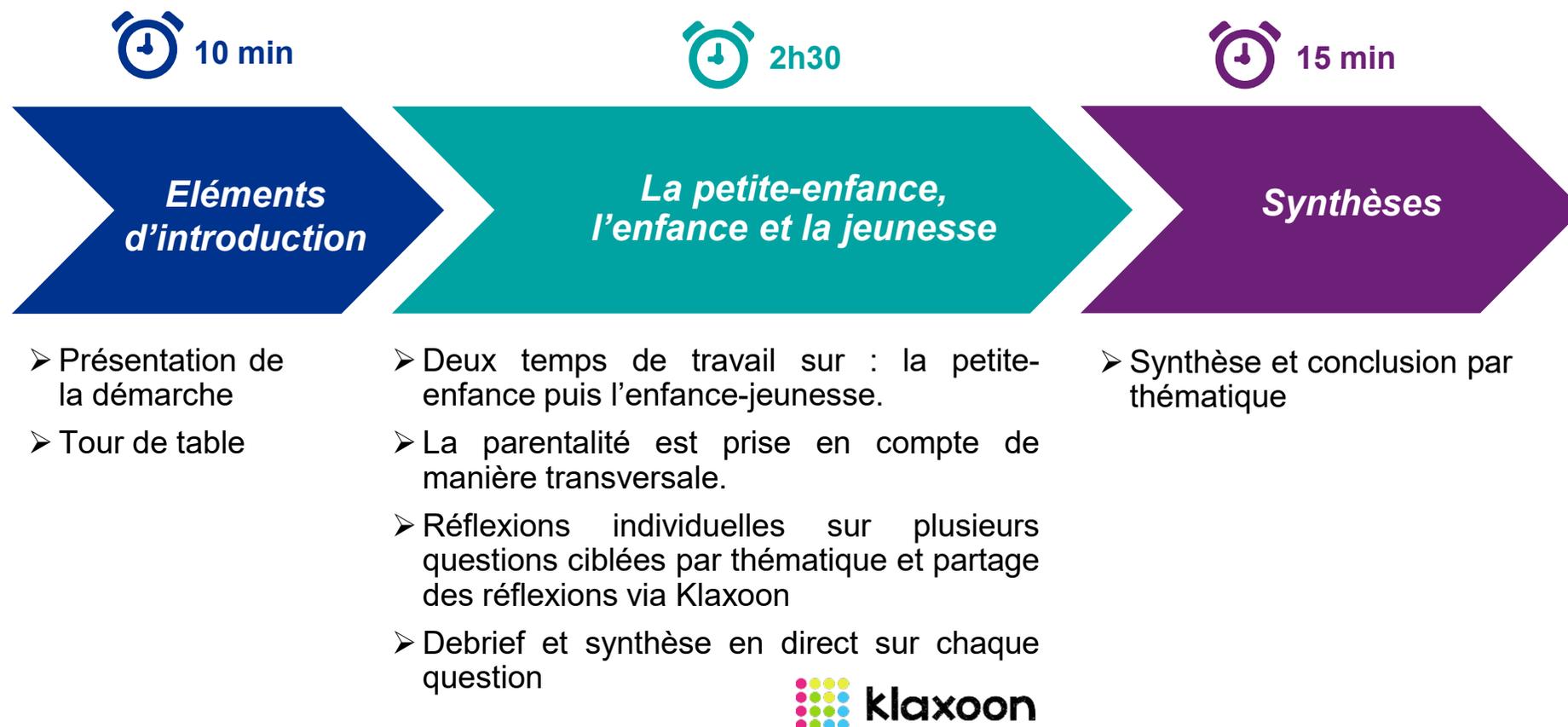
Les groupes de partage des enjeux



Sept groupes de partages des enjeux par territoires :

- 03/02 matin : les CC " Morvan Sommets et Grands Lacs " et "Bazois Loire Morvan"
- 03/02 après-midi : les CC "Amognes Cœur du Nivernais" et " Tannay-Brinon-Corbigny "
- 07/02 matin : les CC "Loire et Allier" et " du Nivernais Bourbonnais "
- 08/02 matin : le "Sud Nivernais"
- 08/02 après-midi : l'Agglomération de Nevers
- 10/02 après-midi : la CC " Haut Nivernais-Val d'Yonne "
- 11/02 matin : les CC "Cœur de Loire" et "Les Bertranges"

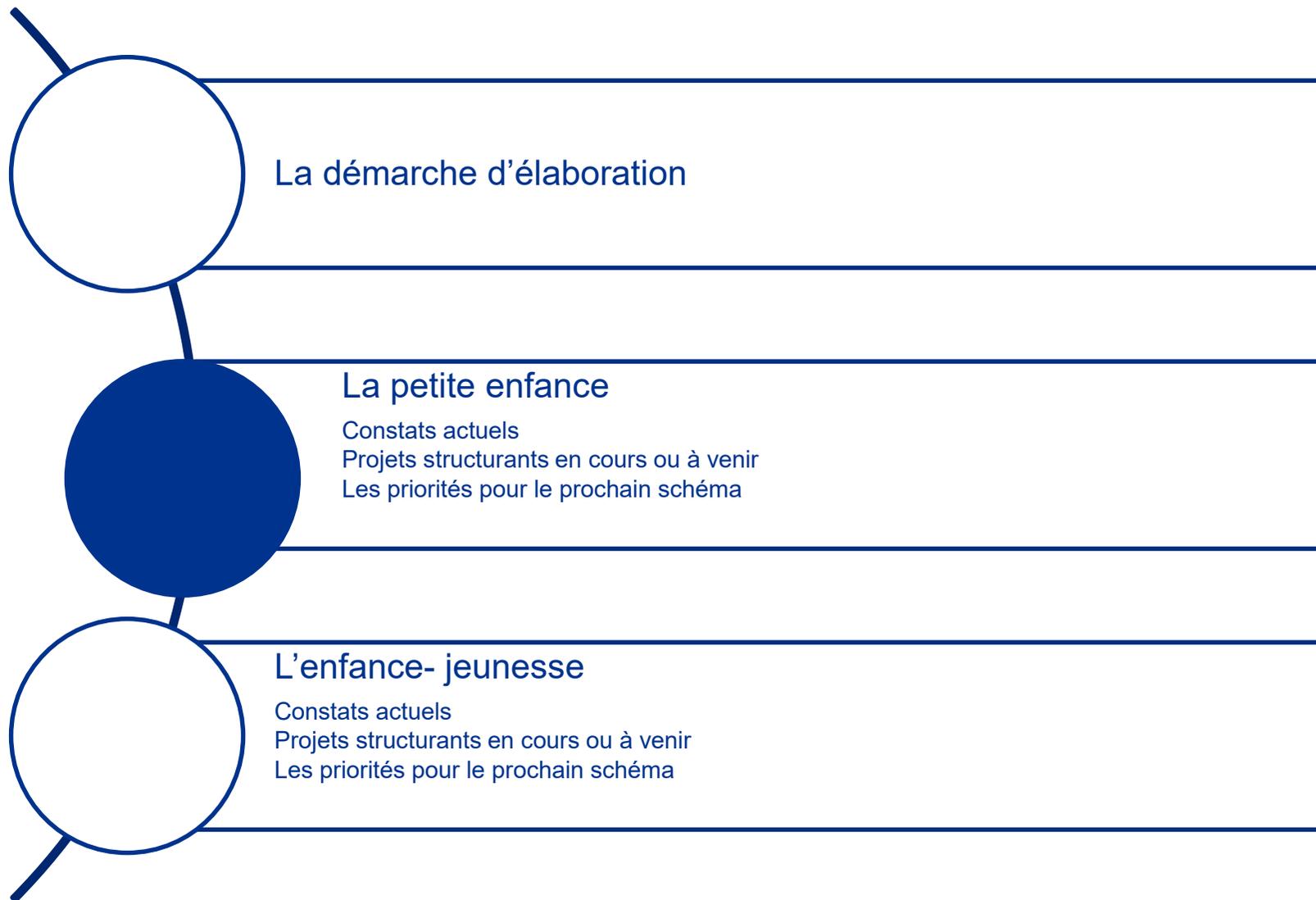
Le déroulé de la séance



Les objectifs des ateliers

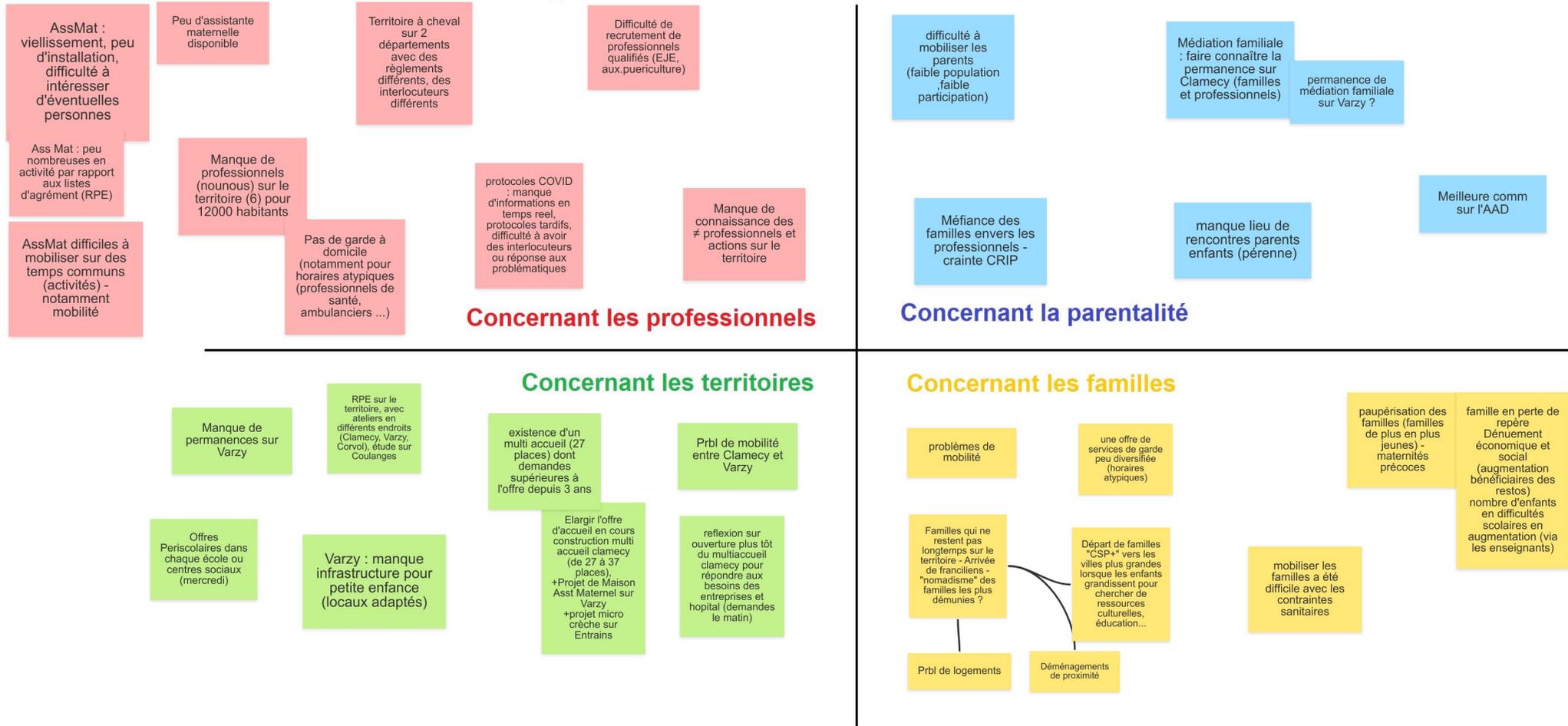
- Identifier les réussites et limites du précédent schéma
- Enrichir le diagnostic du territoire sur les thématiques du futur SDSF
- Identifier de premières priorités

Ordre du jour



La petite-enfance

Partage des constats sur la petite-enfance



La petite-enfance

Une tension en matière d'accueil du jeune enfant, liée à une augmentation des besoins et des difficultés de recrutement des professionnels

- **Une augmentation des besoins de la petite enfance sur le territoire**, liée à une augmentation des demandes de places. Des projets de construction de places (notamment sur Lormes, Loire et Morvan ou Morvan grands-lacs) sont en cours sur le territoire.
- **Des difficultés de recrutement des assistants maternels**, notamment liés à un manque de formations sur le territoire, un **déficit d'attractivité** du métier et un **enjeu de valorisation** des professionnels.
- **Un rôle des MAM** qui pourrait être important pour renforcer l'attractivité du métier et encourager l'installation des professionnels : des réflexions en ce sens sont engagées sur certaines communes, mais se heurtent à des difficultés administratives (démarches importantes) et des difficultés à trouver un lieu et des professionnels intéressés

Des partenariats reconnus et appréciés

- **Des liens entre les Eaje et les écoles** pour créer des passerelles et anticiper le changement de structure pour les petits.
- **Partenariat avec la PMI** notamment su Château Chinon permettant un suivi des familles et des enfants
- Les participants notent un travail à **relancer avec les acteurs de la périnatalité** comme les offres à destination des futurs parents, l'aide à domicile ou la médiation qui demeurent des services parfois peu connu de la part des familles et des professionnels.
- De même la question de **l'itinérance** se pose compte tenu du territoire très rural. **La semaine de la médiation** se fera en caravane , en 2022 , pour faire connaître et aller au plus près du public avec des acteurs etc...

Des difficultés d'accueil des enfants en situation de handicap

- Un enjeu de formation des professionnels du territoire
- Des difficultés renforcées pour des enfants « en cours de diagnostic », du fait de délais très longs pendant lequel l'enfant n'est pas diagnostiqué et reste en accueil collectif.
- Des professionnels (centres sociaux – multi-accueils) qui témoignent de grandes difficultés d'accueil et d'accompagnement des enfants et des familles confrontés au handicap, malgré un soutien de la CAF
- *Perspective : développer une « plateforme ressource » autour du handicap, accessible pour tous les professionnels*

Les projets structurants

- *Un family club à Luzy*
- *Un projet de création de maison de l'enfance regroupant Eaje, RPE, LAEP et des consultations PMI*



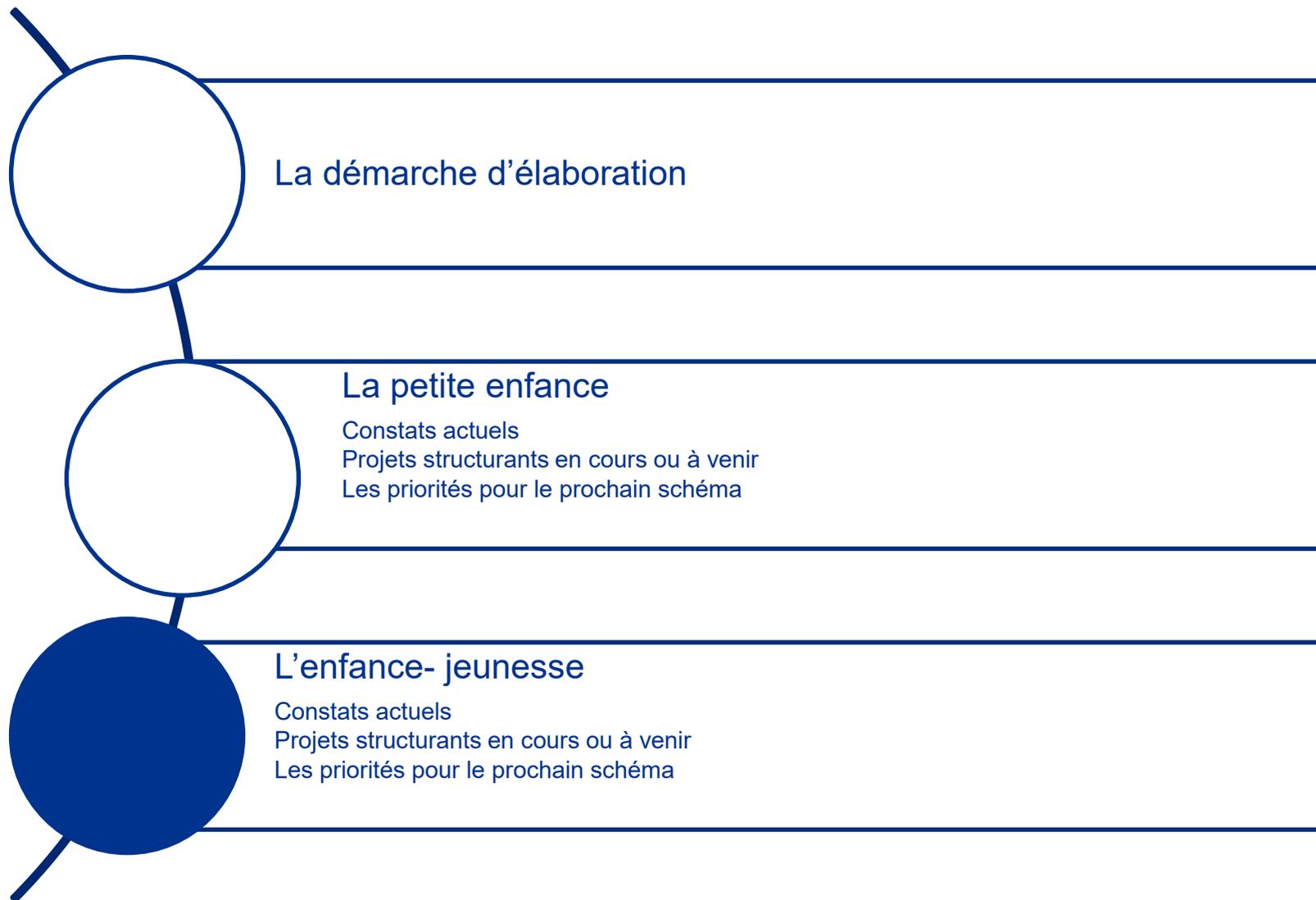
Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?

- 1. Répondre à des besoins moins bien couverts**
- 2. Diversifier l'offre proposée**
Améliorer la qualité de l'offre
- 3. Développer l'offre en volume**
- 4. Développer les synergies entre les partenaires**
5. Accompagner la professionnalisation des acteurs
6. Associer les familles
Développer l'information à destination des habitants sur l'offre proposée
7. Mettre en place une véritable logique de parcours pour les familles (« continuum d'intervention »)
8. Identifier des priorités différenciées par territoire
9. Améliorer le pilotage de l'offre
10. Consolider le modèle économique de l'offre proposée

Relevé des échanges :

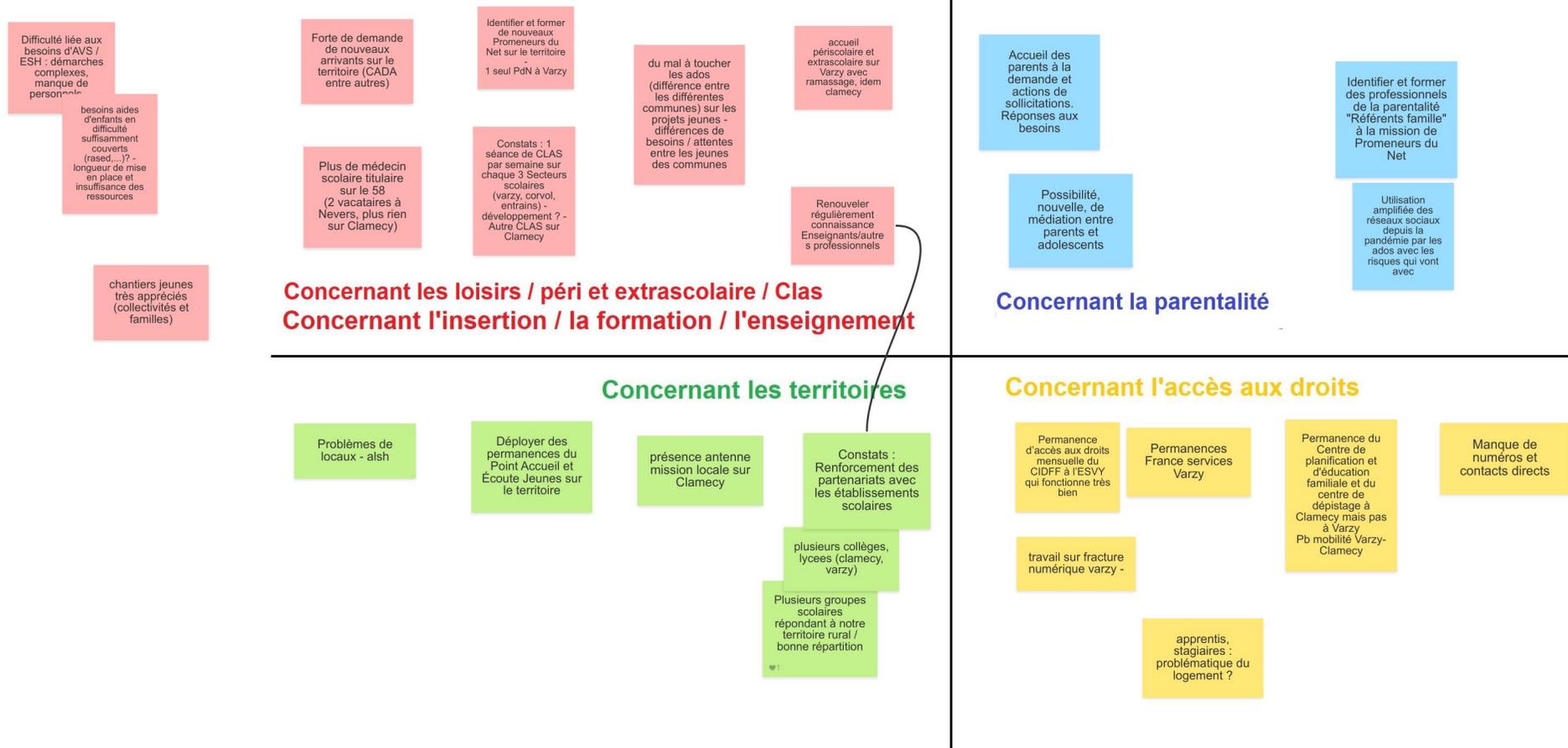
- Parmi les échanges, la prise en compte des besoins concernant les horaires atypiques notamment le matin ressort de manière importante.

Ordre du jour



L'enfance - jeunesse

Partage des constats sur l'enfance et la jeunesse



L'enfance - jeunesse (1/2)

Des dispositifs génériques existants mais à développer sur le handicap

- Les actions de la mission locale, notamment sur Château-Chinon permettent un bon maillage du territoire.
- Des actions de prévention notamment dans le domaine du harcèlement, des réseaux sociaux.
- Il manque cependant des acteurs de la santé sur le département, notamment permettant de réduire le temps de diagnostic pour les enfants en difficultés scolaire, voire en situation de handicap. Des liens avec l'éducation nationale existent mais l'absence de professionnels de santé permettant de faire le lien pose une réelle limite aux dépistages précoces ou à l'accompagnement.

Les projets structurants

English Camp développé en 2022 pour la première fois à destination des jeunes élémentaires et les collégiens.

Des difficultés de recrutement des professionnels de l'animation qui freinent le développement de projets

- Des **difficultés de recrutement des animateurs**, en lien avec le manque de valorisation des métiers de l'animation (et d'attractivité de l'offre salariale), et une vraie pénurie des métiers autour des enfants et des jeunes, constatée également à l'échelle régionale et nationale
- Un potentiel **manque de formations qualifiantes** (ex. BAFA) sur le territoire et une vraie nécessité de renforcer l'offre de formation qualifiante.
- L'offre **en extrascolaire et à destination des adolescents en particulier** semble freinée faute de moyens et de lieux dédiés suffisants.

Une offre de loisirs développée sur les territoires, mais des difficultés de mobilisation des jeunes

- **Une offre bien développée à destination des enfants et des jeunes** (plusieurs structures existantes à destination des enfants et des adolescents, etc.) et une forte coopération entre les acteurs sur le volet enfance-jeunesse, mais une **difficulté à mobiliser les adolescents**, notamment après la crise sanitaire (adolescents qui ont pris l'habitude de se « débrouiller seuls », ou qui passent beaucoup plus de temps chez eux / devant leurs écrans).
- Une réflexion tant sur l'homogénéité des tarifications que sur des logiques d'accueil et de services proches des lieux de vie et non forcément des lieux d'habitation de jeunes (autour des collèges, lycées par exemple).
- Une **mutation de la notion d'engagement aujourd'hui**, et des difficultés motiver les jeunes à s'engager dans des projets spécifiques : dans le cadre des projets jeunes financés par la CAF ou la MSA par exemple, conditionnés à un niveau conséquent d'engagement des jeunes dans les projets, les professionnels témoignent de difficultés à mobiliser les jeunes dans une posture d'acteur, et non pas de consommateur.
- Cette mutation de l'engagement se retrouve également dans les familles, avec des besoins de mobilisation plus concrets mais plus ponctuels.

L'enfance - jeunesse (2/2)

Une offre qui émerge sur les réseaux sociaux pour attirer les jeunes...

- **Un développement des « promeneurs du net »**, qui animent des temps « d'ateliers » sur les réseaux sociaux, (exemple : lives, sessions questions réponses sur des sujets prévention-santé, etc.).

... et leurs parents

- **Des difficultés à communiquer avec les parents d'adolescents exprimées par les professionnels**
- Un réseau des « promeneurs du net » ouvert désormais aux référents familles, afin de développer la présence sur internet auprès des parents

Des difficultés de mobilité touchant en particulier les jeunes adultes

- **Des difficultés à toucher les jeunes ayant des difficultés de mobilité sur l'ensemble des droits potentiel.** La présence d'une mission locale, d'une maison des adolescents ou d'une maison France service permet de couvrir une partie du territoire seulement.
- Une logique de ramassage scolaire pour améliorer la fréquentation des structures et permettre un accueil des familles les plus éloignées.
- La nécessité de poursuivre les actions de découverte avec les jeunes lycéens pour leur faire connaître d'autres milieux, notamment plus urbain, pour lever des représentations ou craintes.
- Le développement d'un accompagnement numérique semble nécessaire pour les actions les plus récurrentes et éviter un isolement à l'origine de non recours par exemple.
- **Des jeunes qui quittent le territoire** pour leurs études et n'y reviennent pas après, ce qui souligne un potentiel enjeu d'attractivité du territoire

Des familles qui présentent des facteurs de vulnérabilité

- **Des enjeux renforcés autour de l'accès aux soins des familles** (difficultés d'accès aux soins et dans le parcours, manque de permanences délocalisées en matière d'accompagnement psychologique, etc.)
- Des besoins identifiés par les partenaires en matière de **médiation familiale**
- **Des difficultés pour les familles à se projeter post-covid19 et un sentiment de lassitude** exprimé par une partie des familles

Les projets structurants

Le Conseil Départemental a mis en place une « **carte avantage jeunes** » relayée par plusieurs entreprises et institutions du territoire (ex. banques populaires) et qui **propose des facilités d'accès** (réductions, tarifs avantageux) à certaines offres du territoire (exemple : aide au permis et au BSR).

Les partenaires ont un rôle à jouer dans le déploiement de cette carte, tant en la faisant connaître auprès des jeunes qu'en mobilisant d'éventuelles structures qui souhaiteraient être partenaires de la carte avantage jeunes.

L'enfance - jeunesse

Les priorités pour le prochain schéma



Enfance ET
accompagnement des
parents d'adolescent



Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?

1. Répondre à des besoins moins bien couverts
2. Développer l'offre en volume
3. Améliorer la qualité de l'offre
4. Développer l'information à destination des habitants sur l'offre proposée
5. Développer les synergies entre les partenaires
6. Diversifier l'offre proposée
7. Accompagner la professionnalisation des acteurs
8. Identifier des priorités différenciées par territoire
9. Associer les familles
10. Mettre en place une véritable logique de parcours pour les familles (« continuum d'intervention »)
11. Harmoniser la tarification de l'offre proposée
12. Améliorer le pilotage de l'offre
13. Consolider le modèle économique de l'offre proposée

Relevé des échanges :

- Parmi les échanges, l'absence de médecin scolaire, le nombre suffisant d'Aesh, de poste Rased ou d'Avs représente un enjeu majeur sur le territoire.
- L'offre en volume se caractérise principalement par l'agrandissement des structures existantes.
- Enfin, l'hétérogénéité des tarifications au sein de l'EPCI peut parfois créer des incompréhensions et des tensions.

L'enfance - jeunesse

Les priorités pour le prochain schéma



Jeunesse ET
accompagnement des
parents de jeunes adultes



Quelles propositions vous semblent prioritaires pour les années à venir ?

1. Associer les jeunes
2. Favoriser l'insertion / formation des jeunes
3. Favoriser l'accès aux droits des jeunes
4. Développer l'offre en volume
5. Répondre à des besoins moins bien couverts
Diversifier l'offre proposée
6. Améliorer la qualité de l'offre
7. Développer les synergies entre les partenaires
8. Accompagner la professionnalisation des acteurs
9. Identifier des priorités différenciées par territoire
10. Améliorer le pilotage de l'offre
11. Consolider le modèle économique de l'offre proposée

Relevé des échanges :

- Parmi les échanges, la prise en compte des besoins concernant les horaires atypiques notamment le matin ressort de manière importante.

Contacts

Marion HAJDENBERG
Directrice de mission
mhajdenberg@kpmg.fr
06 09 97 15 72

Thomas BOYER
Référent technique
thomasboyer@kpmg.fr
06 18 95 70 98

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG. [Imprimé en France] [A usage interne].

Crédit photos : Shutterstock, iStock, GettyImages, freepik, Unsplash